

LOGIEST INFORME SES CLIENTS

de nouvelles dispositions en vigueur

Logiest 

Groupe ActionLogement

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle et des nouvelles mesures prises par le Gouvernement le 16 mars, **Logiest restreint ses activités aux urgences de terrain et met en application ces nouvelles dispositions.**

Fermeture de TOUS nos espaces d'accueil au public

↘ **Les agences, points d'accueil et siège social sont fermés au public temporairement.**

Seules les interventions URGENTES sont assurées

Malgré les contraintes liées à cette crise sanitaire, nous faisons tout notre possible pour que les demandes les plus URGENTES soient prises en charge.

↘ **Seules les interventions techniques à caractère d'URGENCE seront donc traitées : les fuites non maîtrisables, les urgences gaz, les incendies, les pannes d'ascenseurs, les pannes de chauffage et les refoulements d'eau usées.**

Un service d'astreinte a été mis en place à Logiest pour répondre au mieux à ces types de situations.

SI VOUS RENCONTREZ UN PROBLÈME URGENT, CONTACTEZ LE

↘ **09 77 42 57 57** ou rendez-vous sur **vos compte client MON LOGIEST**

> déposer une réclamation.

Durant toute la période de confinement, pour assurer votre sécurité mais aussi celle de nos collaborateurs et des salariés des entreprises partenaires, **nos prestataires en charge du nettoyage des parties communes n'interviendront plus.**

CONSIGNES IMPORTANTES pour la gestion des ordures ménagères

Afin que la gestion des ordures ménagères puisse se faire dans les meilleures conditions possibles, **merci de déposer vos poubelles DANS LES CONTAINERS SITUÉS EN BORDURE DE VOIRIE**, en prenant soin d'adopter les gestes barrières.

↘ **NE PLUS LES STOCKER DANS LES LOCAUX DEDIEÉS.**